L'Autorité de la concurrence autorise l'acquisition du groupe Bio 7 par le groupe Cerba

Publié le 03 mai 2018

Le 26 mars 2018, le groupe Cerba Galeries a notifié à l'Autorité de la concurrence son projet d'acquisition du groupe Bio 7.

Les parties à l'opération

Le groupe Cerba est principalement actif dans le secteur de la biologie médicale à travers un réseau international de laboratoires de biologie médicale, dont 289 situés en France. Il est également actif dans les domaines de l'analyse de biologie médicale spécialisée, de l'analyse vétérinaire, de la fourniture d'échantillons biologiques, de la biologie d'essais cliniques et des bilans médicaux liés à la souscription d'assurance.

Le groupe Bio 7 est un groupe actif dans le secteur de la biologie médicale à travers un réseau de 94 laboratoires de biologie médicale en France. Le groupe Bio 7 détient également des laboratoires de biologie médicale en Belgique.

L'examen de l'Autorité de la concurrence a permis d'écarter tout problème de concurrence résultant de l'opération

Les activités des groupes Cerba et Bio 7 se chevauchent sur les marchés de la biologie médicale en Île-de-France.

L'analyse a toutefois permis d'écarter tout problème de concurrence. En effet, les positions des parties resteront limitées à l'issue de l'opération dans les Yvelines, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val d'Oise.

Dans l'Essonne, où se trouvent le plus grand nombre de laboratoires Bio 7, tout problème de concurrence a également pu être exclu dans la mesure où la part de marché de la nouvelle entité demeure inférieure à 50 %, qu'il existe pour chaque laboratoire Cerba dans ce département au moins deux laboratoires concurrents situés à proximité et, enfin, que les laboratoires concurrents appartiennent à des groupes disposant d'une présence importante sur l'ensemble de la région Île-de-France (Biopath, Biolab, Medibiolab) ainsi qu'en France et dans le monde (Eurofins).

DÉCISION 18-DCC-70 DU 2 MAI 2018

relative à la prise de contrôle exclusif du groupe Bio 7 par le groupe Cerba

Consulter le texte intégral

Contact(s)

Yannick Le Dorze
Adjoint à la directrice de la communication

01 55 04 02 14

Contacter par mail